

LA SOCIÉTÉ FINANCIÈRE DEFINITY PRÉVOIT CONCLURE LA TRANSACTION D'ACQUISITION DE TRAVELERS ANNONCÉE PRÉCÉDEMMENT LE 2 JANVIER 2026

WATERLOO (Ontario), le 15 décembre 2025 — La [Société financière Definity](#) (TSX : DFY) a annoncé aujourd'hui avoir reçu toutes les autorisations réglementaires requises, y compris celle du ministre des Finances (du Canada), pour conclure l'acquisition des activités canadiennes en assurance des particuliers ainsi que la majorité des activités en assurance des entreprises (à l'exclusion des activités de cautionnement) de The Travelers Companies, Inc. (la « Transaction ») et qu'elle prévoit conclure la Transaction le 2 janvier 2026.

« Definity se réjouit de poursuivre sur sa lancée grâce à cette acquisition transformatrice, alors que nous continuons à bâtir un fleuron canadien », a déclaré Rowan Saunders, Président et chef de la direction de Definity. « L'acquisition nous permettra d'atteindre notre objectif de devenir une des cinq plus grandes compagnies d'assurance de dommages au pays, tout en renforçant notre portefeuille d'activités, en élargissant notre gamme de produits et en nous donnant accès à des talents exceptionnels. Il s'agit d'une transaction financièrement convaincante, comportant des avantages économiques intéressants, qui permettra à Definity de viser en permanence un rendement des capitaux propres d'exploitation d'environ 15 % après l'intégration.

À PROPOS DE LA SOCIÉTÉ FINANCIÈRE DEFINITY

La Société financière Definity (« Definity », incluant ses filiales lorsque le contexte le nécessite) est l'un des assureurs de dommages chef de file au Canada, comptant plus de 4,7 milliards de dollars en primes brutes souscrites pour les 12 mois se terminant le 30 septembre 2025 et plus de 4,0 milliards de dollars en capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires au 30 septembre 2025.

MISE EN GARDE CONCERNANT L'INFORMATION PROSPECTIVE

Le présent communiqué contient de l'« information prospective » au sens de la législation en valeurs mobilières applicable au Canada. L'information prospective peut concerner nos activités futures, nos perspectives financières et les événements ou résultats anticipés, notamment notre position financière, notre stratégie d'entreprise, nos stratégies de croissance, nos activités, nos résultats financiers, nos plans et nos objectifs. On repère parfois l'information prospective par l'utilisation d'une terminologie de nature prospective comme « planifier », « viser », « cibler », « s'attendre à » ou « ne pas s'attendre à », « prévu », « estimer », « prévision », « projection », « perspective », « stratégie », « avoir l'intention de », « prévoir » « ou ne pas prévoir », « optimiser », « renforcer », « leadership », « croire » ou de variations de ces mots ou expressions ou d'autres énoncés au conditionnel ou au futur concernant la prise de certaines mesures, la survenance de certains événements ou l'atteinte ou la livraison de certains résultats. De plus, les énoncés qui portent sur des attentes, des intentions, des projections ou d'autres interprétations de situations ou d'événements futurs contiennent de l'information prospective. Plus précisément, l'information prospective qui figure dans le présent communiqué comprend, notamment, des énoncés portant sur : nos résultats financiers, y compris le rendement des capitaux propres d'exploitation; le calendrier prévu pour la clôture de la Transaction; les caractéristiques de nos activités après la clôture de la Transaction; certains avantages et occasions stratégiques escomptés de la Transaction; le calendrier prévu pour la réalisation des synergies attendues de la Transaction; et les mesures financières projetées après la clôture de la Transaction. Les énoncés qui contiennent de l'information prospective ne traitent pas de faits historiques, mais représentent plutôt les attentes, les estimations et les projections de la direction concernant des situations ou des événements futurs éventuels.

Notre évaluation et nos objectifs en matière de rendement des capitaux propres d'exploitation constituent de l'information prospective. Pour de plus amples renseignements sur nos stratégies, nos hypothèses et nos perspectives concernant ces évaluations, veuillez vous référer à la rubrique 2 — « Acquisition of Travelers' Canadian P&C

Insurance Business » du rapport de gestion pour le troisième trimestre terminé le 30 septembre 2025 (« Q3 2025 MD&A », en anglais seulement).

L'information prospective qui figure dans le présent communiqué est fondée sur nos opinions, nos estimations et nos hypothèses à la lumière de notre expérience et de notre perception des tendances historiques, du contexte actuel et des événements futurs prévus, ainsi que d'autres facteurs que nous jugeons actuellement appropriés et raisonnables dans les circonstances. En plus des autres estimations et hypothèses qui peuvent être mentionnées dans les présentes, des estimations et des hypothèses ont été formulées à l'égard notamment de ce qui suit : que la Transaction sera effectuée telle qu'elle est actuellement proposée; que les avantages attendus de la Transaction seront réalisés; et que les contextes économique et politique applicables et la conjoncture sectorielle seront généralement maintenus. Même si l'information prospective est préparée et examinée avec soin, rien ne garantit que les opinions, les estimations et les hypothèses sous-jacentes se révéleront exactes. L'information prospective est nécessairement fondée sur un certain nombre d'opinions, d'estimations et d'hypothèses que nous avons jugées appropriées et raisonnables à la date à laquelle ces énoncés ont été formulés, et elle est soumise à de nombreux facteurs en conséquence desquels nos résultats, notre rendement ou nos réalisations réels, ou tout autre événement ou fait futur, pourraient être sensiblement différents de ceux qui sont exprimés ou sous-entendus dans l'information prospective, y compris, sans s'y limiter, les facteurs mentionnés dans la rubrique « Cautionary Note Regarding Forward-Looking Information » de notre rapport de gestion du troisième trimestre 2025 (en anglais seulement).

Si ces risques ou incertitudes se concrétisaient, ou si les opinions, les estimations ou les hypothèses sous-tendant l'information prospective se révélaient inexactes, les résultats réels ou les événements futurs pourraient différer sensiblement de ceux qui sont prévus dans l'information prospective. Les lecteurs devraient examiner attentivement les opinions, les estimations ou les hypothèses mentionnées ci-dessus et décrites plus en détail à la rubrique 11 — « Risk Management and Corporate Governance » de notre rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2024. Dans la mesure où l'information prospective contenue dans ce communiqué constitue des « perspectives financières » au sens des lois sur les valeurs mobilières applicables, elle est fournie afin d'aider les investisseurs à comprendre l'incidence financière potentielle de la transaction. Cette information peut ne pas convenir à d'autres fins.

Bien que nous ayons tenté de relever les facteurs importants en conséquence desquels les résultats réels pourraient être sensiblement différents de ceux qui sont prévus dans l'information prospective, d'autres facteurs que nous ne connaissons pas ou que nous ne jugeons pas importants actuellement pourraient faire en sorte que les résultats réels ou les événements futurs diffèrent sensiblement de ceux qui sont indiqués dans l'information prospective. Rien ne garantit que cette information prospective se révélera exacte, puisque les résultats réels et les événements futurs pourraient différer sensiblement de ceux qui sont prévus dans cette information. Par conséquent, les lecteurs ne devraient pas se fier sans réserve à l'information prospective, qui n'est valable qu'à la date à laquelle elle est formulée. L'information prospective contenue dans le présent communiqué représente nos attentes à la date du présent communiqué et peut changer après cette date. Toutefois, nous n'avons pas l'intention ni l'obligation de mettre à jour ou de modifier l'information prospective, que ce soit par suite de nouveaux renseignements ou d'événements futurs ou pour d'autres raisons, et nous ne prenons aucun engagement en ce sens, sauf dans la mesure où la législation en valeurs mobilières canadienne applicable l'exige.

Toute l'information prospective figurant dans le présent communiqué est présentée expressément sous réserve des mises en garde qui précèdent.

PERSONNES-RESSOURCES

Questions des investisseurs :

Dennis Westfall

Vice-président, Relations avec les investisseurs

(Cell.) 416 435-5568

dennis.westfall@definity.com

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

definity.

Questions des médias :

Sarah Attwells

Vice-présidente adjointe, Communication d'entreprise

(Cell.) 226 753-1130

sarah.attwells@definity.com